

Commentaires du rapport de Marc Raffinot sur le MDE et le processus ECOLOC

Jean-Marie Cour
2001

Introduction

Même si, sur le plan pratique, le rapport de Marc Raffinot me laisse parfois perplexe, je dois dire en commençant que je suis, d'un point de vue théorique, assez souvent d'accord avec les observations formulées dans ce rapport.

Cette note comprend deux parties. Dans la première, je me contente de présenter les observations qui me viennent à l'esprit au fur et à mesure de la lecture de ce rapport très substantiel. Dans la seconde partie, plus succincte, je tente de tirer de cet ensemble quelques propositions pour la poursuite du programme ECOLOC. Ces propositions ne sont pas exemptes de partialité, car j'ai été trop impliqué dans ce programme et dans ses antécédents (WALTPS) pour prendre les distances suffisantes et disposer d'un point de vue complètement objectif.

Première partie : commentaires au fil du texte

Dans cette partie, je ne souligne que les points sur lesquels je ne suis pas tout -à - fait ou pas du tout d'accord avec ces observations sur le fond. Je rappelle en italique les éléments correspondants du texte de Marc Raffinot, puis je fais part de mes commentaires, au fil du texte.

Résumé

...

En fait, le MDE comprend deux logiciels en un. Le premier (MDE1) permet l'établissement de comptes locaux sur la base d'hypothèses et de « lois » empiriques développées par les économistes qui analysent le développement spatial. Le second (MDE2) fournit une image volontariste de l'économie nationale et locale à un horizon déterminé (une génération).

Ce n'est pas tout à fait exact. Le « modèle » national contient une feuille par année, parmi lesquelles l'année de base. Les feuilles des années antérieures autres que l'année de base ont une structure très semblable, avec des données démo- et macro-économiques et des paramètres différents. La feuille de l'image à long terme introduit quelques « lois », hypothèses ou paramètres complémentaires, par exemple la loi reliant le taux de consommation d'intrants par le secteur primaire à la production primaire par agriculteur, ou le taux de croissance des exportations de produits primaires. Ces remarques s'appliquent aussi au « modèle » local.

...Il faut en revanche baliser le travail par une exigence très forte sur le plan de la cohérence en termes de liaison dépenses-revenus-production (construction d'une MACS, ou d'un TES-TEE local). Les enquêtes menées par la suite, suivant la méthodologie en cours l'élaboration, permettront alors de confronter cette construction à une approche plus empirique de la « réalité » locale (toujours replacée dans son cadre de cohérence). Les écarts constatés devraient permettre une réflexion sur la pertinence des méthodes utilisées.

C'est en effet ainsi que l'on doit procéder si l'on suit la méthodologie ECOLOC. La cohérence dépense-revenu-production est assurée par le modèle, au moins de façon formelle.

..Le MDE 2 repose sur une projection démographique unique tirée de l'étude WALTPS (West African Long Term Study).

Comme l'étude WALTPS, la démarche ECOLOC ne prétend pas aborder tous les problèmes et tenir compte de toutes les contraintes, elle est centrée sur la problématique exposée dans le cadre conceptuel. Même si, avec le temps, le lien quantitatif entre WALTPS et ECOLOC est appelé à disparaître, il paraît souhaitable de conserver la même approche conceptuelle.

.. Il diffère aussi des modèles de prospective, qui visent en général à calculer des scénarios pour alimenter une réflexion sur les « futurs » possibles et sur les actions à entreprendre face à telle ou telle éventualité.

On peut toujours faire de scénarios, le modèle est conçu pour cela. Mais je n'ai jamais vraiment compris l'utilité de la méthode des scénarios, censée permettre d'explorer le cône des futurs possibles et d'identifier l'intersection entre ce cône des futurs possibles et celui des futurs désirables. En pratique, cela se termine toujours par un scénario repoussoir destiné à mettre en valeur le scénario jugé idéal par l'auteur..

..On constate en fait que l'essentiel des recommandations des études Ecoloc (accroissement de la pression fiscale, entretien des infrastructures urbaines) n'est que faiblement lié à l'image fournie par le modèle.

Je ne dirais pas cela. La quantification du PLB a entre autre pour objet de faire prendre conscience que le pays ne s'identifie pas à la capitale, que la ville et son hinterland sont productifs et se transforment, et que la potentiel de ressources locales est beaucoup plus important qu'on ne l'imagine. La mise en évidence d'un taux de prélèvement local de 0.5 % sur le PLB constitue un argument frappant. La comparaison avec les taux pratiqués ailleurs est aussi instructive. Idem pour le ratio dépense d'entretien des IFL / stock d'IFL.

..Si l'on pense que la fourniture d'une image « idéale » est suffisante pour alimenter les discussions des acteurs locaux et nationaux sur le développement local dans le cadre d'Ecoloc, peu d'aménagements sont nécessaires.

En effet. WALTPS, comme ECOLOC, ont entre autre pour but de suppléer à l'absence de vision, héritage des décennies d'ajustement culturel, et de mettre en évidence le changement obscurci par l'idée que tout stagne ou que la récession est inéluctable.

..Si l'on pense par contre que le modèle de projection utilisé dans le cadre d'Ecoloc doit fournir des images alternatives réalistes de ce qui se passerait dans telle ou telle alternative, soit d'environnement extérieur (prix sur le marché mondial, développement du HIV, par exemple) soit de politique économique (montant des investissements réalisés localement, taux de change, par exemple)

Ces questions sont importantes en elles-mêmes, mais elles n'ont pas grand chose à voir avec la problématique ECOLOC.

..Il faudrait en particulier retracer la dynamique des processus, et chiffrer les effets en retour de l'économie sur la démographie.

Ce n'est pas mon avis. Les questions de cette nature sont - théoriquement – abordées dans des rapports sectoriels ad hoc.

..En revanche, il n'apparaît pas nécessaire de procéder dans ce cadre à une projection détaillée de l'économie nationale. Il est très possible de s'en tenir au niveau local. Ceci suppose de reprendre ou d'actualiser l'étude d'un certain nombre de mécanismes.

L'une des règles du jeu ECOLOC consiste à recadrer la zone d'étude dans son contexte national et sous-régional. D'où l'utilité de présenter, à toutes les dates considérées, l'économie locale et l'économie nationale sous des formats comparables. D'ailleurs, la description de l'économie nationale fournie par ECOLOC est extrêmement schématique, même si elle est beaucoup plus détaillée sur la dimension « peuplement » que ne le sont les images fournies par les comptes nationaux et les modèles habituels.

..D'une manière plus générale, les instruments élaborés dans le cadre d'Ecoloc devraient comprendre aussi des instruments directement utilisables par les décideurs locaux. Ceci suppose notamment que soient mis à leur disposition de véritables tableaux de bord de gestion.

Oui. Il faut se souvenir qu'ECOLOC a pour objet de fournir la composante économique des outils ECOFILOC. Les versions « FILOC » des annuaires des collectivités locales préparées par le PDM, dépourvues de toute donnée démographique, étaient de ce fait peu utilisables. La même remarque s'applique à la plupart des audits des finances communales élaborés dans le cadre des projets urbains.

..C'est pourquoi il est nécessaire que l'effort entrepris dans le cadre de l'étude WALTPS soit régulièrement poursuivi.

Oui. Mais que font donc les bailleurs de fonds et les OIG ? Qu'attendent-ils pour réagir ?

I. UN PRÉALABLE : LA DÉFINITION DES BESOINS

..Cependant, un certain nombre de recommandations de politique économique ont été souvent avancées :

1. *Il est possible et souhaitable d'accroître la pression fiscale locale*
2. *Il faut entretenir les infrastructures urbaines.*

Comment ces deux recommandations importantes sont-elles validées par le modèle ?

a) La pression fiscale locale

..La première est soutenue par le fait que l'établissement des PLB montre généralement que les revenus locaux sont beaucoup plus importants que ce qui est généralement estimé.

*Nota de bas de page : C'est une des raisons pour laquelle cette approche n'est pas très populaire dans les Instituts nationaux de statistiques. Il est en effet peu probable que l'on retrouve les chiffres des comptes nationaux en agrégeant les comptes locaux ainsi établis. En effet, **plus on descend au niveau local, plus le secteur formel se réduit, et plus il faut prendre en compte des activités généralement sous-valorisées, si l'on veut expliquer de manière assez réaliste la manière dont les populations vivent.***

Oui !! C'est bien pour cette raison que le détour par le niveau local est un des moyens – sans doute le plus efficace- d'amélioration des comptes nationaux. La valeur pratique de ces comptes repose à la fois sur la qualité de la méthodologie (SCN93) et sur l'adéquation au contexte du cadre conceptuel sous-jacent.

En théorie, il n'y a pour toute variable mesurable qu'une valeur objective, et cette valeur ne doit pas dépendre du « paradigme ». En pratique, la valeur attribuée à nombre de paramètres et de variables utilisés pour l'établissement des comptes est en partie subjective, et donc dépendante du paradigme. Et ce d'autant plus qu'il est impossible de tout mesurer, qu'il faut extrapoler les données tirées de mesures ponctuelles, et que le milieu observé est plus disparate et de contours flous. Parce qu'elle redonne à la variable peuplement (population répartie, variable dynamique) un rôle généralement occulté, l'approche démo-économique, au sens WALTPS, est de nature à améliorer la pertinence des comptes et des modèles économiques, à tous les niveaux, du sous-régional au local.

.. Le modèle en tant que tel joue un rôle important, en ce qu'il permet de donner une image cohérente de l'année de base, notamment grâce à l'établissement d'une matrice de comptabilité sociale (MCS). Ceci ne valide pas en soi les modalités de construction de cette image. Toute évaluation tant soit peu réaliste du PLB prenant en compte la demande de consommation locale aboutirait probablement à un résultat analogue.

Peut-être. Mais alors, pourquoi ne le fait-on jamais ? Quelles qualités doit avoir une « estimation tant soit peu réaliste du PLB » pour en faire un outil de nature convaincre de la nécessité de modifier les comptes nationaux ?

..De plus, la principale voie d'accroissement des revenus des collectivités locales mise en avant par les promoteurs d'Ecoloc consiste à développer l'impôt foncier. Or il est assez difficile de modéliser l'évolution du patrimoine foncier taxable.

Avant de modéliser l'évolution de ce patrimoine, il faut montrer que le taux de prélèvement actuel sur le patrimoine existant est dérisoire, et même inexistant pour une grande partie du secteur moderne : c'est ce que permet la méthodologie ECOLOC.

b) L'impact de l'entretien des infrastructures urbaines

..Il est en effet fort difficile d'évaluer de manière réaliste le stock de capital urbain

Je ne dirais pas cela. Ou alors, il faut que l'on m'explique pourquoi il est possible d'évaluer dans les comptes nationaux la formation brute de capital fixe nationale, et comment il est possible de paramétrer les modèles macro-économiques qui font intervenir le stock de capital. La définition précise des IFL (investissements publics de fonction locale) et l'affectation des diverses composantes de ces IFL entre les décideurs sont des conditions évidemment nécessaires du succès de la décentralisation. Qui, dans le périmètre communal, est responsable de quoi ? L'état ? la région ? La commune ? Le « bureau du projet urbain » ? Le gestionnaire du réseau d'eau ? L'ONG ? Quand on privatise une entreprise publique, on répertorie et on évalue son patrimoine, avant de le céder avec acte notarié. Pourquoi ne le ferait-on pas dans le cas des IFL ?

Ces IFL étant pour l'essentiel constitués de surfaces bâties et de linéaires de réseaux, la mesure de la valeur correspondante ne soulève pas de difficultés insurmontables, tout est affaire de méthode et de convention. Si les comptes de la nation ne fournissent aucune évaluation du stock d'investissements publics, c'est parce que personne ne s'intéresse à cet agrégat. Rien ne s'oppose à ce qu'on y arrive si on le veut. Encore une fois, le détour par le local – et par la

décentralisation- peut constituer un bon moyen de se persuader de la nécessité de disposer d'un minimum d'information sur cet agrégat.

..., et l'impact de son faible entretien sur la productivité urbaine générale.

Si. Voir les nombreux travaux de la Banque sur cette question (cf par exemple Kyu Shik Lee). Et c'est une question de bon sens. Comment peut-on espérer que les ménages améliorent leur propre espace de vie, respectent leur environnement, payent leurs impôts,.. si le décor est dégradé ?

c) *Les autres volets du processus ECOLOC*

..En ce qui concerne les investissements publics, il serait sans doute utile de disposer d'indications concernant le choix des investissements à réaliser. Un modèle comme le MDE peut aider dans une certaine mesure à évaluer l'impact de projets d'infrastructures économiques classiques. Par contre, la modélisation économique (en général, pas particulièrement le MDE) rencontre beaucoup de difficultés à évaluer des projets publics dans des domaines tels que l'amélioration du capital humain ou social (campagnes de prévention anti-paludéenne, fourniture d'aliments de sevrage, formation continue des artisans, des agriculteurs, des commerçants, etc.)

..Il en va de même en matière d'opportunités à saisir par les autorités locales et la société civile en général. Les modèles sont totalement inutilisables à ce niveau. Les actions à entreprendre pour accroître l'« attractivité » d'une ville ou d'une région sont d'un autre ordre. Il faut constituer une cellule spécialisée, capable de comprendre les motivations et les contraintes des investisseurs potentiels et d'organiser des actions de promotion de manière très souple et efficace.

Je suis bien d'accord avec ces observations. Le « modèle » est à l'amont de ces questions. Il aide par exemple à dessiner une vision, à convaincre les divers opérateurs locaux qu'ils sont dans le même bateau, et que ce bateau peut naviguer. Cela peut constituer une étape importante dans la prise de conscience collective et individuelle. Cf l'expérience récente de Bobo Cf le programme « FIDDEL » pour les suites plus opérationnelles.

II. LA DESCRIPTION DE L'ANNEE DE BASE AVEC LE MODELE DEMO-ECONOMIQUE

..Le MDE est formé de deux éléments très différents qui coexistent au sein d'un même fichier informatique :

- *Un logiciel destiné à estimer des comptes nationaux, régionaux et locaux*
- *Un logiciel destiné à projeter ces éléments à un horizon temporel donné.*

Je ne vois pas les choses ainsi : cf supra. A mon sens, il n'y a au niveau national comme au niveau local, qu'un seul logiciel, appliqué à des dates différentes matérialisées dans des feuilles séparées. Dans la version Excel en préparation, les tableaux relatifs aux diverses dates coexistent dans la même feuille.

..Cette coexistence est en soi un problème, puisque le logiciel destiné à estimer les comptes nationaux, régionaux et locaux doit être aussi détaillé que possible pour utiliser au mieux toute l'information disponible.

A mon sens, non. Le modèle national est seulement destiné à fournir une « image démo-économiquement pertinente » et aisément spatialisable, et seules les données utiles à cet égard doivent être privilégiées. D'autres instruments utilisant d'autres données doivent être mis en œuvre pour obtenir des images « FMI-ement » ou « WB-ement » ou « PRSP-ement » ou « PNAE-ement » pertinentes.

A. LA MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DES COMPTES LOCAUX DANS LE MDE

1. Concepts, notions et catégories statistiques

a) Le Produit Local Brut (PLB)

*Un problème plus sérieux sur le plan théorique me paraît être le fait de retenir une **zone géographique fixe**. En effet, une question importante du développement urbain est précisément la modification de la taille de son hinterland. Une ville qui se développe rapidement devrait drainer des marchandises et des hommes en provenance d'une zone géographique sans cesse plus étendue – à moins justement que des barrières géographiques ou humaines ne bloquent cette expansion.*

A y regarder de plus près, ceci ne devrait pas poser de véritable problème. En effet, on trouve la même chose au niveau national. Les effets d'entraînement n'ont aucune raison de respecter les frontières, à moins que les obstacles au commerce interdisent toute mobilité réelle des biens et des facteurs de production.

D'abord, il est clair que la notion d'hinterland est floue et relative. Ensuite, il est aussi évident que les comptes locaux ne peuvent être établis que pour un espace donné même si cet espace a, aujourd'hui, des frontières arbitraires, et même si, avec le temps, il serait préférable de faire varier les limites géographiques de la zone urbano-centrée. Enfin, le fait d'élaborer les comptes pour une zone aux limites arbitraires n'empêche pas de présenter des alternatives (exemple : Bobo-ville, Bobo et sa province, Bobo et le sud-ouest du Burkina), ni d'aborder certains thèmes à d'autres échelles spatiales (exemple : les quatre échelles de l'organisation de l'espace).

Un effet d'entraînement hors de l'hinterland sera donc décrit par une croissance des exportations et des importations de la région, ce qui ne pose pas de problème spécial.

C'est bien ainsi que le modèle ECOLOC opère : par exemple, le paramétrage du niveau d'ouverture de la zone aux échanges avec le reste du pays fait intervenir la taille démographique et économique relative de cette zone, le contenu en « importation » en provenance du reste du pays varie avec le niveau de développement et en fonction d'options ou d'hypothèses de niveau national, etc..

b) Le secteur informel

c) La notion d'économie réelle

..le MDE suppose que l'économie est divisée en deux secteurs étanches : le secteur dit « de base », qui correspond à la satisfaction des besoins fondamentaux de la population, et le secteur dit « exposé » qui correspond à la satisfaction des autres parties de la demande finale.

Je suis assez d'accord. Pourtant, la notion d'économie de base, nullement dépendante de contraintes extérieures, n'est pas absurde. Comment faire pour introduire cette notion dans façon pratique et « macro-économiquement » acceptable, en dépit de l'automatisme de la réponse de l'offre à la demande correspondante et de l'absence de prix et de mécanisme de marché ? L'approche adoptée jusqu'ici dans le modèle ECOLOC revient à admettre que les biens et services fournis par l'économie de base, tout en contribuant au standard de vie des populations, sont différents de ceux du reste de l'économie, et produits différemment (sans intrants extérieurs). N'est-ce pas à peu près ce que préconise Sandrine Mesplé-Somps ?

..Il est donc urgent de remplacer ce terme par un terme neutre, tel que « PIB estimé » ou même « PIB Ecoloc », un peu dans le même sens qu'on utilise PIB PPA (en parités de pouvoirs d'achat).

Tout à fait d'accord. C'est une terminologie héritée de WALTPS qu'il faut oublier.

d) *La notion de complexe d'activités*

Il me semble qu'il s'agit simplement d'une façon particulière de nommer ce qui est généralement désigné par "« filière » : ensemble d'activités qui concourent à l'élaboration d'un produit final.

Oui et non. Dans le manuel ECOLOC, on met en avant les fonctions principales incombant aux établissements humains et qui contribuent à « expliquer » comment fonctionne leur économie, et celle de la ville centre en particulier : s'installer et entretenir son cadre de vie, se nourrir, fabriquer ou transformer des biens ou services, exploiter ou réer un potentiel ou une différence de potentiel, vendre et acheter, faire circuler l'argent, se déplacer, entretenir une vie de relation, accumuler,.. Dans le TEI, toutes les activités sont interdépendantes. Avec les complexes, on tente de simplifier en associant à chaque fonction principale (s'installer et gérer son de cadre de vie) un « complexe d'activités liées » correspondant. Le complexe, c'est l'ensemble des spaghettis que l'on attrape en plantant sa fourchette à un certain endroit du plat. L'économie est une congruence de complexes qui ne sont évidemment pas disjoints les uns des autres, mais que l'on peut observer un à un. Au niveau local, il est intéressant d'évaluer le degré de « localisation » de chacun de ces complexes et de se demander comment ces degrés de localisation son susceptibles d'évoluer.

.. Il s'agit plutôt de montrer le gain local net de nouvelles activités (par une technique qui est très proche de la méthode des effets en évaluation de projets), et d'évaluer leur intérêt comparatif.

Oui. La méthode des effets de Chervel aborde des questions de même nature, mais plutôt appliquées à l'évaluation de projets, alors qu'ici l'objectif principal est de comprendre et d'expliquer comment fonctionne la mécanique locale : pourquoi l'épargne nécessaire à l'installation d'u nouveau résident est en grande partie créée par le besoin d'investissement correspondant ?.

2. L'utilisation du MDE pour la construction de l'image de base

Le MDE permet en principe de construire rapidement une image approximative de l'économie locale. Cette image est ensuite rectifiée à l'aide des enquêtes. Cette procédure théorique est en fait peu utilisée.

Ce fait ne doit pas inciter à renoncer à la méthode : il faut faire un important effort de formation pour qu'elle soit progressivement entérinée et adoptée.

Il n'y a que l'étude de Saint-Louis qui a fait appel systématiquement à cette façon de procéder.

L'image de l'économie locale repose sur des estimations des dépenses des ménages qui sont affectées d'une importante marge d'erreur.

Ce n'est pas le cas. Le modèle repose sur la prise en compte des diverses strates de population, et sur la structure des dépenses de chacune de ces strates : part de la dépense consacrée à l'alimentation, aux transferts vers le reste du monde,.., contenu en importation de la consommation de tel ou tel bien, coût relatif de l'investissement résidentiel etc. Ces éléments de structure (et non les niveaux

effectifs en valeur) peuvent être appréciés à l'aide des enquêtes et études monographiques. La dépense en valeur de chaque strate de population est celle qui est permise par les revenus qui proviennent des activités et des divers transferts : la MACS équilibre tous les comptes.

. Même si l'on ne peut qu'être d'accord avec l'idée "que les gens consomment puisqu'il ne meurent pas", cela ne donne pas vraiment d'indication concrète sur les consommations effectives (2400 Kcal/jour ? 1500 Kcal/jour ? encore moins ?)

Les enquêtes sur les conditions de vie des ménages sont faites pour répondre à ces questions. Ceci dit, les enquêtes prioritaires oublient manifestement de tenir compte de nombreux postes de consommation et de dépense (même alimentaire) et de revenus.

.. des modifications seront apportées de manière à se rapprocher autant que possible des catégories standards, notamment en termes d'agents économiques et de nomenclatures sectorielles et de produits.

C'est souhaitable. Qui va faire ces modifications ? Il faudrait conserver le côté « pédagogique » et les « préférences » de la nomenclature actuelle. Par exemple, la fonction « s'installer et gérer son cadre de vie » implique que l'on accorde une attention plus que proportionnelle aux activités correspondantes. D'où la distinction faite dans ECOLOC entre le bâtiment (moderne, informel), et les « travaux publics » initiés par les divers décideurs. D'où également l'importance accordée à la mise en évidence des investissements d'expansion et de réhabilitation du patrimoine bâti et des IFL, à l'entretien de ce patrimoine, au « service logement » et à la taxation des usagers des IFL.

3. Problèmes rencontrés

*..Les comptes nationaux doivent en principe être élaborés par la confrontation de trois approches (production, consommation, revenus), qui donnent généralement des estimations différentes du PIB, estimations qu'ils convient ensuite de rapprocher par une série de vérifications et d'arbitrages. Le MDE peut de ce point de vue être considéré comme une évaluation alternative du PIB essentiellement fondé sur la consommation. .. **Une grande partie des estimations repose sur des données sur la dépense moyenne des ménages.***

Je ne crois pas que cela soit le cas : cf supra. Dans le MDE, l'évaluation du PIB repose non sur la consommation, mais sur la prise en compte de la matrice de peuplement (répartition de la population en diverses strates urbaines et rurales) et sur la dynamique de peuplement (taux de croissance de chaque strate auxquels sont associés des comportements en termes d'investissement résidentiel, ou des évolutions en termes d'ouverture aux échanges ou de contenus en intrant de la production).

..Il est probablement vrai que les comptes nationaux sous-estiment certaines activités (par exemple celles qui ne sont pas enregistrées dans les statistiques agricoles officielles). Mais les différences d'estimations avec le MDE ne peuvent pas prétendre mesurer le phénomène.

C'est vrai. Mais cette question ne concerne pas directement le programme ECOLOC, elle doit être abordée au niveau régional (cf WALTPS) ou au niveau national. S'il en est fait mention dans les études ECOLOC, c'est parce que ces études font intervenir des agrégats nationaux plus faciles à spatialiser que ceux de la comptabilité nationale, et par conséquent basés sur la variable peuplement.

Ceci dit, les macro-économistes ne peuvent pas se contenter du constat que les comptes nationaux sous-estiment certaines activités : il leur faut proposer des évaluations alternatives, obtenues à l'aide de méthodes différentes, telles que celle utilisée dans ECOLOC, et mettre en évidence les marges d'erreur. Je prends un exemple concret. Le stock de capital résidentiel accumulé depuis une date ancienne (par exemple 1970) tel qu'il peut être évalué par comparaison des photos aériennes ou toute autre méthode ne peut en général pas s'expliquer par le cumul des investissements bruts (FBCF) fournis par les comptes nationaux pour cette période. Il faut en conclure que cette FBCF est probablement sous-estimée, de même que l'épargne qui l'a financée, de même que l'activité du secteur de la construction.

B. alternatives et propositions

Si l'objectif est bien de pérenniser la méthodologie et de favoriser une amélioration durable de l'élaboration des comptes nationaux, il paraît souhaitable de partir des méthodes standards, de manière à ce que les statisticiens eux-mêmes soient confrontés aux difficultés d'évaluation et procèdent aux redressements nécessaires. C'est en effet au niveau local que l'adéquation ou l'inadéquation des méthodes d'élaboration des comptes apparaît nettement. La faiblesse des activités modernes implique un effort particulier d'évaluation des activités informelles.

Il y a fort à parier que la même méthode que celle appliquée au niveau national conduirait au niveau local au même résultat, s'il n'y a pas un moyen de contrôle des ordres de grandeur auxquels on doit s'attendre. C'est le rôle du MDE de calculer ces ordres de grandeur.

Si l'insuffisante prise en compte du peuplement conduit au niveau local à sous-estimer certaines composantes du PLB, il en est évidemment de même au plan national. Et on devrait en tirer les mêmes conclusions.

1. L'élaboration de la première esquisse des comptes locaux

..La sous-évaluation tient souvent à la non prise en compte de produits ou d'activités considérés comme secondaire (cultures secondaires, transports traditionnels, etc.). Il est aussi fréquent que les unités modernes situées hors de la capitale ne soient pas connues de manière exhaustive..

Il me semble possible et souhaitable de mettre en évidence ces biais au niveau des comptes nationaux eux-mêmes et de proposer des méthodes permettant d'évaluer la marge d'erreur correspondante : cf supra.

L'objectif à ce niveau ne serait donc plus d'établir une représentation « réaliste » de l'économie locale, mais une représentation tenant compte de toute l'information statistique disponible. Les distorsions seront corrigées à l'issue de la seconde phase, suite aux enquêtes de terrain.

C'est une question de méthode. Dans ECOLOC, il a semblé plus efficace de mettre à la disposition de l'équipe d'étude une « image » de ce qui devra être trouvé grâce aux informations existantes et aux enquêtes complémentaires. C'est un peu comme cela que travaillent les archéologues : avant de creuser, ils se font d'abord une idée précise de ce qu'ils vont trouver.

III. PROJECTIONS ET RETROPOLATIONS À L'AIDE DU MODELE DEMO-ECONOMIQUE

L'image de l'économie locale ainsi réalisée et présentant un haut degré de détail est ensuite projetée pour constituer une image de l'économie nationale et locale à un horizon éloigné (2020 dans les études récentes).

A. LA PHILOSOPHIE GÉNÉRALE DU MDE ET SES OBJECTIFS

Dans cette optique il est logique de partir de tendances démographiques pour établir les besoins impliqués par ces évolutions (notamment en termes d'investissement public et d'investissement privé en logement). C'est aussi pourquoi le problème d'endettement n'est pas pris en considération, puisque l'on suppose que l'essentiel de l'effort devrait être fait par mobilisation des ressources locales (notamment par le biais de la fiscalité foncière locale). Sur cette base, le modèle établit les montants nécessaires (de recettes publiques locales, de financement extérieur, etc.) pour réaliser l'évolution souhaitée.

Aidée en cela par les économistes du développement, la communauté de bailleurs de fonds a en effet pris de mauvaises habitudes, et ce depuis les années 1960. N'est-il pas étrange que la plupart des modèles macro-économiques existants puissent fonctionner sans faire intervenir la population totale (si ce n'est pour tirer des ratios par tête) ni a fortiori le niveau d'urbanisation, ni la géographie ? Cf WALTPS qui qualifie ces modèles d'utopiques (sans espace) de désincarnés (sans population) et de démostatiques (sans référence aux dynamiques de peuplement).

Il faut cependant signaler que les commentaires des projections réalisées sont souvent en porte à faux par rapport à l'objectif que l'on vient de présenter. Par exemple, l'étude réalisée sur Saint Louis en 1998 présente de nombreux commentaires sur l'offre agricole, qui ne sauraient évidemment être validés par le modèle. Elle présente de plus des commentaires implicites sur certaines contraintes tout à fait étrangères au modèle.

Je ne comprends pas bien l'utilité de ces remarques. Le rapport de synthèse de l'étude ECOLOC de Saint-Louis repose sur les analyses thématiques entreprises par les divers membres de l'équipe et non sur le seul « modèle » dont le but était de fournir une image initiale, puis des éléments de vision à long terme. Bien évidemment, les considérations sur l'objectif de valorisation du mètre cube d'eau définitivement consommé par l'irrigation et sur la nécessité de gérer la circulation du sel dans le delta ne sortent pas du MDE.

A un moment, par exemple (p.62), il est affirmé que la demande urbaine en produits alimentaires augmente, et qu'il est fait relativement peu appel aux importations (parce que « le Sénégal connaît une pénurie durable de devises »), alors que l'on suppose plus loin que les modes de production agricoles sont capables de se transformer en faisant appel à des inputs (probablement importés ?) Tout ceci laisse penser qu'un modèle où ces éléments seraient explicitement pris en compte aurait pu fournir des indications utiles.

Le rapport ECOLOC de Saint-Louis présente, page 64-65, **une** image 2020 du Sénégal choisie comme référence pour la réflexion sur l'image du delta à ce même horizon. Il est écrit ceci : « *En 2020, avec une population deux fois plus nombreuse et trois fois plus de citadins qu'en 1995,...* il est fait **proportionnellement** moins appel aux exportations du marché mondial car le Sénégal connaît une pénurie durable de devises.. Les activités amont et aval de la production agricole se développent ». Tout ceci est formalisé et chiffré dans le MDE. Voir le rapport sur les comptes économiques, qui présente l'image 2020 du complexe primaire, la croissance de la consommation d'intrants et la contribution des importations à la fourniture de ces intrants.

B. LA MÉTHODOLOGIE DU MDE

1. L'approche générale est gravitaire

..Pour être pertinente dans le cadre d'Ecoloc, la projection devrait être faite dans le cadre de l'Afrique de l'Ouest tout entière...Le modèle Ecoloc n'est donc pas gravitaire en lui-même, mais par référence à WALTPS. Les projections démographiques de WALTPS jouent donc un rôle considérable dans la construction de l'image 2020. Il est hors de la présente étude de vérifier que l'étude WALTPS prenait en compte l'ensemble des forces d'agglomération et des forces d'éparpillement qui ont été mises en lumière par les nouvelles approches de l'économie géographique (économies d'échelle, coûts de transport, rente foncière, etc.)

Il serait en effet bien utile de procéder périodiquement à la reconstruction d'image sous-régionales de type WALTPS. Mais que font donc les bailleurs de fonds et les OIG ?

3. Le modèle est un modèle de prospective, pas un modèle macro-économique

Oui. C'est bien ainsi qu'il a toujours été présenté.

..Il n'y a pas en revanche de prise en compte de la dynamique économique dans le MDE (tel qu'une liaison entre investissement et capacités de production, par exemple).

C'est la conséquence logique du point précédent. Le MDE fournit des images, et n'e prétend pas expliquer la croissance. La seule liaison entre investissement et PLB passe par la prise en compte des besoins d'investissements résidentiels destinés à l'hébergement des populations et des activités populaires et des besoins d'investissements publics d'accompagnement. Les autres formes d'investissement sont calculées par solde.

.. Il en résulte qu'il n'y a pas de temps à proprement parler : le mode de construction de l'image serait le même s'il s'agissait de représenter l'impact d'un afflux brutal et « instantané » de population.

C'est exact, à un détail près. La variable peuplement intervient avec sa dérivée première.

C. Améliorer la mode actuel de projection du MDE ?

1. La dichotomie entre secteurs peut être éliminée.

..les coefficients techniques sont les mêmes dans les deux secteurs.

Ce n'est pas tout à fait le cas. Dans l'économie de base, il n'y a – logiquement- aucune « importation » de biens finaux ni « importation » d'intrants, et les modalités de transfert entre strates de population ne sont pas les mêmes.

.. le niveau de vie de la grande majorité de la population reste approximativement constant.. Ceci masque l'apparition dans certains cas de phénomènes de réduction du minimum vital à très peu de chose, et des phénomènes d'appauvrissement urbains que retracent les enquêtes, notamment par exemple, après la dévaluation du Fcfa.

C'est le niveau de base (sous les vagues de l'économie exposée) qui demeure à peu près stable. Le standard de vie « réel », qui résulte de la superposition des deux niveaux, fluctue évidemment, mais l'ampleur relative de ces fluctuations est atténuée par l'existence supposée du matelas sous-jacent.

Mesplé-Somps (2001) propose d'introduire une fonction de consommation qui dépende en partie du revenu, l'autre partie étant un minimum incompressible, de manière à éviter d'introduire, de manière très rigide, l'hypothèse d'un partage systématique, à tous les niveaux, de l'économie en deux sphères différentes.

Si l'on complète cette proposition par l'introduction de biens spécifiques correspondant à cette consommation minimale (biens produits par une technologie « informelle » faiblement utilisatrice d'inputs importés), on obtient une modélisation alternative plus simple, et surtout plus facile à expliquer. Cette modélisation évite de plus de faire l'hypothèse peu réaliste d'un secteur « de base » fonctionnant en strict circuit fermé.

Il a été décidé d'explorer cette voie lors de l'atelier de Cotonou (2001).

Je reconnais volontiers que le mode actuel de traitement de ces deux niveaux est critiquable. Comment passer des suggestions faites par Sandrine à une procédure pratique ? **Qui va se charger de réécrire le modèle sur ce point ?** Personnellement, je ne vois pas bien la différence avec ce qui est fait dans le modèle existant. S'il y a un minimum incompressible, il y a bel et bien un niveau de base : c'est ce qui reste de l'économie « réelle » quand on met à zéro la capacité à importer.

En particulier, il ne semble pas nécessaire de conserver des sous-secteurs différents dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

Ce n'est pas mon avis, cf. supra. L'accent est mis dans ECOLOC sur les implications du peuplement, il faut donc mettre en évidence les activités correspondantes et leurs effets induits. C'est d'ailleurs la seule façon que je connaisse de mettre en évidence la sous-estimation systématique de l'activité de la construction (et donc de l'investissement et de l'épargne) dans la plupart des pays en voie de peuplement, et de mettre également en évidence les besoins d'investissements publics de peuplement.

D'une manière plus générale, il faut réfléchir au nombre minimal de secteurs à conserver. A priori, il semble que quatre types de biens seulement jouent un rôle fonctionnel dans un modèle du type MDE : produit (bien ou service) industriel-urbain (moderne/informel), produit agricole/alimentaire (moderne/informel). Il est toujours possible de rajouter des biens ou des services. Mais on complique alors beaucoup le modèle, pour un gain purement « cosmétique » (les détails produits sont artificiels, ils ne traduisent pas une meilleure compréhension des phénomènes).

Je propose que la nomenclature des biens et services tienne compte des grandes fonctions des établissements humains évoquées précédemment (s'installer, gérer la cadre de vie, se nourrir, échanger, etc.) L'individualisation des branches transport et commerce (au loin, de proximité, moderne, informelle,.) est évidemment nécessaire quand on s'intéresse aux villes dont la première raison d'être est la fonction marchande.

2. Elaboration de variantes

Il n'est pas évident que la méthode retenue (présenter une seule image « idéale ») sera optimale...Deux variantes s'imposent au premier abord, comme cela se fait généralement. La première consisterait à présenter une variante tendancielle, qui représenterait ce qui pourrait se passer si les tendances actuelles se poursuivaient (faible pression fiscale locale, peu d'investissement local, etc.). La variante « idéale » serait alors valorisée par contraste.

Personnellement, je ne crois guère aux vertus pédagogiques du classique « scénario repoussoir ».

D. La transformation du MDE en modèle de simulation de politiques économiques

..Il ne semble pas nécessaire de conserver la projection liée du niveau national et du niveau local. Pour discuter du développement local, le reste du monde peut être tenu pour exogène, y compris la partie nationale.

Ce serait contraire à la règle du jeu ECOLOC selon laquelle la zone d'étude doit toujours être replacée dans son contexte.

..Il a d'ailleurs été souligné récemment que, du point de vue de l'analyse économique, le niveau local-urbain apparaît plus pertinent que le niveau national (Huriot et Thisse, 2000).

?? Je ne comprends pas. Il faut que je consulte cette référence.

Cette simplification permettrait d'introduire un véritable cheminement dynamique, en reprenant les 20 années de projections, année par année.

Je ne suis pas du tout d'accord. Rien de tel pour noyer le poisson.

Par exemple, il deviendrait pertinent, dans ce cadre, de chercher à évaluer l'impact de la pandémie de SIDA sur le développement urbain.

Surtout pas.

Le choix des paramètres exogènes

Dans un modèle de prospective, c'est l'évolution de ces paramètres qui est cruciale, puisque les structures, précisément, se déforment.

La première de ces déformations sur laquelle ECOLOC insiste est celle du peuplement, et de ses conséquences proches (investissement résidentiel) et moins proches (transformation structurelle de l'économie des villes avec leur taille, évolution des structures du marché intérieur, croissance de la production primaire marchande et de la productivité primaire, croissance résultante du contenu en intrants, transformation des complexes d'activité, évolution des échanges ville-hinterland, etc..). Ce faisant, ECOLOC comble une lacune importante des outils macro-économiques habituels.

Modéliser le processus d'urbanisation et d'allocation sectorielle et spatiale de la population

..Les variables démographiques sont totalement indépendantes de la sphère économique. La répartition entre les catégories agriculteurs, informels et salariés du secteur moderne ainsi que la répartition spatiale de la population (et donc des migrations) sont définies de manière exogène et indépendante de l'évolution des rémunérations sectorielles, ou de l'évolution de l'environnement urbain et rural (niveau et qualité des services publics, par exemple), et international ». Cela se traduit en particulier par l'impossibilité de décrire l'attractivité des différentes zones pour les populations.

Comment peut-on modifier cette façon d'aborder le problème, pour réaliser des simulations ? De nombreuses pistes ont été explorées par les économistes pour tenir compte des relations entre démographie et croissance économique (Blanchet, 1991). Il serait bon d'en tenir compte pour préciser les relations à introduire dans le modèle.

Il faut distinguer deux problèmes différents. Le premier consiste à tenir compte des variations des comportements démographiques (notamment de la fécondité). Le second consiste à tenir compte des variations de l'attractivité du territoire liées aux politiques économiques.

Les données empiriques montrent que le phénomène de transition démographique, surtout dans sa phase de réduction de la fécondité, est déterminé par la hausse du niveau de vie ainsi que par certaines caractéristiques telles que la scolarisation des filles et le coût d'élevage des enfants (bien plus élevé en ville que dans les conditions traditionnelles). Ce processus peut être relativement rapide, comme le montre la forte réduction de la fécondité en Afrique du Nord en l'espace d'une seule génération.

Le second problème est plus complexe. L'attractivité d'un territoire ne dépend pas seulement des évolutions locales ou des décisions qui y sont prises. Il faut également tenir compte de ce qui se passe dans la région, et surtout dans les villes « concurrentes » (une notion qui dépend fortement des coûts de transports).

Je crois plus sage d'en rester à l'option prise dans ECOLOC, de nouveau pour ne pas noyer le poisson.

L'introduction de déterminants des processus de migration et, d'une manière plus générale, de marché du travail.

En matière de migrations, les économistes du développement utilisent en général un raisonnement dérivé du modèle Harris Todaro (1970), qui fait dépendre les migrations intersectorielles de la différence de rémunération et de la probabilité de trouver du travail en ville (cette probabilité étant liée d'une manière ou d'une autre au taux de chômage). Même si ce raisonnement est discutable, il permet d'endogénéiser les migrations et de traduire en quelque sorte la « capacité d'attraction urbaine ».

Même remarque. D'ailleurs, pour endogénéiser les migrations, il faudrait connaître l'attractivité **relative** de la ville considérée par rapport à toutes les villes concurrentes. De telles considérations sont du ressort d'un exercice de type WALTPS.

Introduire des contraintes de ressources et d'offre

La démographie joue sur la demande, qui est satisfaite par l'offre locale et importée (en proportions fixes).

Ce n'est pas le cas.

Note de bas de page 23 : Cette hypothèse de productivité moyenne du travail constante peut s'interpréter comme le résultat d'économies d'échelle en ville, permettant de contrecarrer la décroissance de la productivité marginale du travail.

La notion de « décroissance de la productivité marginale du travail » apparaît quelque peu étrangère à l'approche démo-économique du « modèle » ECOLOC, qui aborde simplement les changements de structure sur la longue durée et ne prétend pas expliquer la croissance. Le « travail » est d'ailleurs absent de ce « modèle », de même que l'emploi et le chômage : seule intervient la population classée en strates.

C'est ainsi que les exportations et les flux d'aide internationale augmentent avec la croissance démographique ». .. Du point de vue empirique, aucune liaison simple n'existe entre la croissance de la population et des variables telles que les exportations ou les transferts internationaux.

En ce qui concerne les exportations, le MDE utilise pour les années passées les statistiques existantes. Pour les images du futur, le MDE adopte pour les exportations primaires nationales des taux de croissance exogènes (provenant par exemple de rapports sectoriels). Pour les exportations non primaires, le MDE fait l'hypothèse raisonnable que celles-ci évolueront en fonction de l'urbanisation et de la structure de l'économie urbaine non primaire et non informelle. Cette hypothèse en vaut une autre.

Quant à l' « aide », la thèse avancée dans WALTPS et reprise dans ECOLOC est que les transferts officiels à destination des pays en développement (en voie de peuplement) ont pour principale raison d'être de contribuer au financement des investissements nécessités par le processus de peuplement de la planète. Puisque le pillage du voisin, le recours à l'esclavage et le recours à la planche à billet pour financer les infrastructures ne sont plus de mise aujourd'hui, et puisque la libéralisation des échanges ne s'accompagne pas d'une libéralisation correspondante des flux migratoires, il faut, pour que le 21^{ème} siècle soit vivable, que les investissements de peuplement indispensables soient réalisés là où la population s'installe, c'est à dire au « sud ». Les pays déjà peuplés, qui ont pu dans le passé résoudre leur problème en recourant aux recettes sus-mentionnées, désormais interdites, sont naturellement appelés à contribuer à cet investissement de peuplement, non pas en fonction de leur richesse (0.7 % ou 0.4 % de leur PIB par exemple, ce qui n'a guère de sens), mais en fonction des besoins de la partie de la planète qui est encore en voie de peuplement.

Telle est l'option qui sous-tend la présentation des flux de transfert **nets** constatés dans le passé comme une fonction implicite des diverses formes de peuplement (migrations intérieures, immigration, urbanisation, etc..). Les paramètres de cette fonction sont ajustés pour retrouver les flux effectivement constatés.

On peut objecter que ces considérations sur la raison d'être des transferts officiels ne devraient pas être abordées dans un programme tel qu'ECOLOC. S'il en est fait mention, c'est par commodité, puisque la relation proposée entre dynamiques de peuplement et transferts officiels permet d'asseoir la projection de ces transferts nets sur un minimum de raisonnement. D'ailleurs, pourquoi s'en priver ? Cette relation symbolise une stratégie qui est autrement plus facile à expliquer aux parlements des pays riches que celle qui consiste à leur demander la charité de 0.7 % de leur PIB. C'est aussi une bonne façon d'échapper aux considérations habituelles sur la fatigue de l'aide, et de rappeler l'importance des infrastructures (dans développement *durable*, il y a « *dur* »). Dans cette optique, la question de la dette liée à ce transfert **net** pour l'investissement de peuplement ne se pose évidemment pas.

Mesplé-Somps (2001) propose donc d'envisager dans le modèle certaines contraintes d'offre, comme la disponibilité de biens d'importations, de financement extérieur, ou encore de terres agricoles ou urbaines.

Je ne vois pas bien comment faire intervenir une contrainte de disponibilité de biens d'importation, en dehors de la capacité financière du pays à importer qui est utilisée dans le modèle. Quant à la terre urbaine, elle n'a évidemment pas à intervenir en tant que contrainte, mais en tant que demande à satisfaire par l'IFL Idem, dans une large mesure, pour la « terre agricole » : le développement du marché intérieur apporte l'une des conditions nécessaires à l'intensification de la mise en valeur.

Introduire des prix relatifs

Les projections ne prennent pas en considération les prix relatifs entre les produits urbains et agricoles/ruraux.

Il y a très peu de prix relatifs dans ce « modèle », qui ne raisonne que sur des valeurs et non sur les constituants « p » et « q » de ces valeurs. C'est effectivement un problème, au moins en théorie. Mais il y a tout de même quelques prix relatifs, en nombre peut-être suffisant, dans la perspective du temps long où ECOLOC se place. Un exemple est le prix relatif des investissements résidentiels par rapport au standard de vie de la strate de population correspondante. Un deuxième exemple concerne le prix relatif des biens primaires par rapport aux biens et services non primaires. Les rémunérations relatives des producteurs de ces deux catégories de biens varient en fonction de l'évolution des taux d'intrants, de l'évolution des marges de transport-commercialisation, et de la fraction de la valeur ajoutée qui rémunère le capital : le Mde fait état d'une baisse significative de la fraction de la dépense alimentaire des ménages correspondant à la rémunération des producteurs primaires.

(les biens de consommation ne sont d'ailleurs même pas distingués des biens d'équipement).

Si, ils le sont. Ces biens d'équipement sont classés en quatre catégories : privés/publics, résidentiel/autre, et localisés (urbain/rural).

.. Les effets supposés du développement urbain sur la demande de biens de consommation alimentaire ne sont plus mécaniques. Les effets d'entraînement de la ville sur la campagne dépendent alors de la productivité agricole, de la substituabilité entre produits alimentaires locaux et importés, et du taux de change.

En effet. Mais il me semble qu'il s'agit là de questions qui concernent le niveau national plutôt que le développement local, et la conjoncture plutôt que la longue durée. A l'échelle de temps où se situe ECOLOC, il est peut-être plus raisonnable de se contenter de faire intervenir des hypothèses ou des objectifs dérivés d'autres approches. Exemple : sur la longue durée, le contenu en importation totale de la ration alimentaire va progressivement augmenter avec la diversification de la diète. Mais une fraction croissante des importations proviendra de la sous-région. C'est cette hypothèse issue de WALTPS qui est reprise dans les études ECOLOC existantes.

Introduire des éléments de dynamique

Le MDE ne traduit aucune relation dynamique en termes d'accumulation, ni au niveau de la croissance, ni au niveau de l'endettement. Du fait de l'absence de relations dynamiques le MDE diffère radicalement de tous les modèles économiques de croissance à long terme.

En effet. Mais le MDE n'est pas un modèle économique de croissance à long terme, il se contente de construire des images plausibles du peuplement et de l'économie qui va avec ce peuplement.

De plus, le MDE repose sur l'idée normative qu'il est souhaitable et possible de trouver un financement local du fonctionnement des collectivités décentralisées. L'accent est mis avant tout sur le développement de l'impôt foncier, qui constitue effectivement un potentiel important et largement sous-utilisé. Ceci est difficile à justifier d'un point de vue objectif. puisque des emprunts d'Etat importants sont effectués au titre du développement urbain.

Dans le MDE, les investissements publics au sein de la zone d'étude sont répartis entre l'Etat, l'administration déconcentrée et les entités décentralisées. Chacun affecte une partie de ses ressources propres ou d'origine extérieure à ce type

d'investissements. Les transferts officiels nets contribuent évidemment au financement des IFL.

Il est dit d'autre part que la totalité du besoin de dépense d'entretien des IFL qui constituent le patrimoine des communes et qui sont à leur charge doit être financée par prélèvement local sur le patrimoine des bénéficiaires de ces IFL, autrement dit par l'impôt foncier. C'est sur cette base, et sur une clef de répartition entre formel public, formel privé et informel, qu'est déterminé le taux objectif de l'impôt foncier à appliquer. Il est aussi dit que le recours à l'emprunt pour le financement d'IFL communaux n'aura de sens que lorsque les municipalités auront fait la preuve de leur capacité à entretenir effectivement et durablement leur patrimoine existant.

..A. Lewis (1980) a particulièrement insisté sur ce dernier point, montrant que les besoins de financement des infrastructures urbaines dépassent de très loin ce qui est nécessaire pour l'investissement « directement productif ».

C'est bien pourquoi, dans ECOLOC, on s'intéresse prioritairement à l'investissement de peuplement (qu'il soit urbain ou rural).

...L'économie régionale et locale est comme placée « sur des rails ». Rien ne peut expliquer une stagnation, ou un déclin urbain.

Encore une fois, ECOLOC veut donner aux opérateurs locaux le sentiment qu'il y a un futur pour leur territoire, et que ce futur dépend en partie de la capacité des opérateurs locaux à se mobiliser autour d'une vision partagée et de mobiliser les ressources locales en conséquence. Ce message est important, après trois décennies pendant lesquelles on leur aura répété que tout est en récession et que les villes ne sont que des ramassis de pauvres et d'exploiteurs des paysans, et après trois décennies pendant lesquelles on aura laissé accréditer l'idée qu'il n'est pas nécessaire de se fatiguer pour entretenir le cadre de vie local puisque c'est au Ministère des Travaux Publics et aux « Projets Urbains » de faire la ville et de la réhabiliter quand elle est par trop dégradée. L'expérience montre que le MDE contribue positivement à cette prise de conscience nécessaire. Les innombrables modèles qui ont prédit la famine en ASS (rapport Nexus,..) n'ont évidemment pas contribué à mobiliser les énergies locales en faveur de l'investissement agricole. Il aurait sans doute été plus efficace de montrer que la croissance du marché régional ouvrait des opportunités à saisir. De même, je ne pense pas que le rôle d'exercices comme ECOLOC soit d'agiter le spectre de la récession locale, ni d'expliquer le déclin urbain.

Ce type de modélisation ne peut expliquer des évolutions comme l'appauvrissement urbain que l'on observe notamment dans certaines capitales africaines (Bamako) après la dévaluation de 1994, ou le déclin de l'activité urbaine en Côte d'Ivoire après la chute des prix du café et du cacao.

Je crois que si. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, le MDE montre l'importance des retombées urbaines des recettes provenant des cultures d'exportation : les trois quarts des valeurs ajoutées du complexe primaire se situent en milieu urbain.

..Le tableau 1 décrit la relation de long terme entre taux de croissance de la population et taux de croissance des exportations, pour un échantillon de pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il est difficile d'y lire une régularité quelconque.

Dans le MDE, les exportations des années passées sont exogènes (source comptes nationaux). L'hypothèse retenue pour l'image est que les exportations non primaires auront un taux de croissance corrélé à celui de la population non primaire moderne urbaine. Cette hypothèse en vaut une autre (cf supra). Est-elle confortée par l'expérience ? Pour tirer un enseignement utile du « tableau 1 », il faudrait comparer les exportations non primaires à la croissance urbaine, et non les exportations totales à la population totale.

IV. LA PLACE DU MODÈLE DÉMO-ÉCONOMIQUE DANS LE PROCESSUS ECOLOC

..Ceci repose sur l'idée de base à ce niveau est que l'étude Ecoloc a besoin d'une traduction quantitative pour structurer la réflexion. Ce présupposé, encore une fois, n'est pas totalement évident lorsqu'on remarque l'importance des recommandations « qualitatives » dans les études Ecoloc.

C'est l'option qui a été prise dans le programme ECOLOC et rien n'indique qu'il faut y renoncer. Peut-on citer un seul exemple de programme ou de « projet » visant le développement local dans sa « globalité » et qui fasse mieux qu'ECOLOC sans recourir à la quantification ? A quoi peut servir un annuaire des finances des collectivités locales (du type des premières versions de FILOC) qui ne présenterait que le détail des diverses recettes et dépenses de ces collectivités sans faire référence à l'économie locale ni aux gisements de ressources prélevables ni aux stocks d'IFL à gérer et à entretenir ?

Si ceci est correct, il semble nécessaire de faire reposer le processus Ecoloc sur une estimation des comptes nationaux et locaux réalisés suivants les méthodes les plus proches de celles des comptes nationaux. Le fait que ces méthodes traditionnelles aboutissent apparemment à des résultats fortement sous-évalués au niveau national devrait être considéré comme un point de départ. En effet, ces méthodes traditionnelles devraient clairement montrer leurs limites au niveau local, à condition que les comptes locaux soient élaborés avec un souci de cohérence, au moins entre production, revenus et consommation. Ceci permettrait de mettre l'accent sur les limites du processus sur la base même des résultats obtenus, et non plus par une critique externe généralement mal perçue.

Ce point est tactiquement important et il mérite d'être médité. Mais le danger est évidemment que, en suivant les méthodes habituelle, on se contente de « régionaliser » les comptes nationaux sans aller plus loin. Si on ne dispose pas d'une image alternative issue d'une démarche de nature différente, comment mettre en évidence une sous-estimation de certaines composantes de l'économie locale ? J'observe que, au plan national, la sous-estimation probable de certaines composantes des comptes nationaux – y compris la production alimentaire – n'inquiète guère de monde. Pourquoi en serait-il autrement au plan local ?

Le déroulement de l'étude sur le plan quantitatif se présenterait alors comme suit.

CONSTRUCTION DES IMAGES DE L'ÉCONOMIE LOCALE

A. Document de cadrage

Je suis d'accord avec l'ensemble des propositions contenues dans cette section . C'est d'ailleurs selon des procédures très voisines que le document de cadrage ECOLOC est actuellement bâti.

B. Comptes locaux

Même commentaire. Les recommandations du rapport Bakary devraient en effet permettre d'accroître l'efficacité et la qualité des enquêtes.

C. Projections

Les projections à long terme sont utiles pour faire prendre conscience des tendances lourdes et des évolutions possibles. Elles doivent faire apparaître différents scénarios, de manière à bien faire ressortir les enjeux, les conditions qui déterminent chacun d'eux. S'agissant de prospective, il est admissible que les méthodes diffèrent un peu des méthodes standards en économie. Mais il faudrait :

- Identifier clairement les contraintes
- Ne pas se contenter de l'extrapolation des tendances passées
- Faire ressortir les possibilités de bifurcations dans les évolutions. Ce dernier point suppose que l'on continue à disposer d'un modèle de grande taille (l'Afrique de l'Ouest toute entière) qui permette d'identifier les phénomènes de concentration et de déclin des agglomérations. Ces phénomènes ne peuvent pas se repérer au niveau local, ni même souvent au niveau national.

Voir les remarques précédentes sur l'utilité des scénarios et sur l'extrapolation des tendances passées.

V. LES BESOINS DES DÉCIDEURS LOCAUX, LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET LES INSTRUMENTS D'ANALYSE

Une fois constituée l'image de base de l'économie locale, les besoins des décideurs sont d'abord des besoins de gestion courante. De ce point de vue, la constitution d'un véritable **tableau de bord de gestion** de l'économie locale devrait être une priorité. J'entends ici par tableau de bord un document très résumé permettant de saisir et de comprendre les principales évolutions récentes. Un document de ce type doit aussi comprendre des prévisions à court terme permettant de prendre en temps utile les décisions nécessaires.

C'est bien l'objectif que le PDM et le CDS se sont fixés dès le départ. L'un des rapports thématiques des études existante est systématiquement consacré à la gestion communale, et les « tableaux de bord » ECOLOC contiennent une section assez détaillée sur le budget de la commune centre. Mais c'est insuffisant. Pour aller plus loin, il faudrait entre autre que le service compétent du PDM intègre mieux la démarche ECOLOC et élabore les documents méthodologiques nécessaires (cf ECOFILOC) .

Dans la même optique, une partie importante des préoccupations des décideurs porte certainement sur les questions relatives au **budget local**. Ceci justifierait qu'un modèle de l'économie locale soit construit autour de ce budget. Je ne vois pas de raison pour que des modèles de ce type soient différents de ceux qui sont utilisés pour les budgets économiques au niveau national.

Je ne connais pas bien les modèles nationaux utilisés pour la gestion des budgets économiques. Serait-il possible d'avoir davantage de détails sur ces budgets, ainsi que des propositions précises de traduction de ces outils au niveau local ?

Deuxième partie : Quelques leçons à tirer pour la poursuite du programme ECOLOC

1. Sur le fond : ne pas remettre en question le cadre conceptuel ni les règles du jeu du processus ECOLOC

Comme cela avait été le cas avec WALTPS, la plupart des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme provient d'un défaut de communication concernant le cadre conceptuel sous-jacent et les règles du jeu que le maître d'ouvrage (en l'occurrence le PDM associé au CDS) a cru bon d'imposer dans le cadre de ce programme.

A titre personnel, je ne vois aucune raison impérieuse de modifier en profondeur le cadre conceptuel. L'analyse théorique présentée par Marc Raffinot me conforte plutôt dans cette opinion, même si quelques inflexions mineures sont nécessaires. L'ensemble formé par WALTPS et ECOLOC a le mérite d'être cohérent et d'apporter un éclairage utile, sinon nécessaire.

Certaines étrangetés qui résultent au niveau du MDE de la référence à ce cadre conceptuel peuvent surprendre, sans pour autant qu'il faille en conclure que ce MDE est à condamner.

Quant aux règles du jeu fixées initialement pour la conduite des exercices ECOLOC, je pense que le plus sage est de les conserver telles quelles, au moins sur le fonds : quantifier et veiller au respect des cohérences, s'efforcer de représenter le « monde réel » dans sa globalité, resituer la zone d'étude dans son contexte national et si possible sous-régional, décrire autant que possible la trajectoire longue, mettre l'accent sur les dynamiques de peuplement et leurs implications, remédier à l'absence très générale de vision en soumettant à l'équipe d'étude une première image du produit final attendu et en veillant à ce que ce produit final inclue une image à long terme de la zone d'étude qui soit à la fois « démo-économiquement réaliste » et mobilisatrice, etc.. Ces règles du jeu imposées ont évidemment des implications au niveau de la structure et du contenu du MDE.

Si ces prémisses sont admises et comprises, une bonne partie des objections de fonds que l'on peut être tenté de faire a priori tombent d'elles mêmes. Je suis d'ailleurs frappé de constater que les propositions contenues dans la partie IV du rapport de Marc Raffinot sont finalement très proches des procédures actuellement mises en œuvre.

Mais, pour en arriver à ce stade d'appropriation du cadre conceptuel et de la règle du jeu, il faut avoir beaucoup travaillé, lu et relu, écouté et discuté (cf nos entretiens de Cotonou). Tout nouvel interlocuteur sera confronté au même problème, au même délai de digestion.. à moins que l'on soit capable d'améliorer considérablement les documents méthodologiques existants, sans leur faire perdre de substance.

Marc Raffinot souligne à juste titre l'importance théorique et pratique de la référence à WALTPS. Or, cette étude a beaucoup vieilli et rares sont les personnes qui sont encore capables d'en utiliser les bases de données et de se référer aux nombreux documents de travail dont la synthèse publiée par l'OCDE ne rend qu'un pâle reflet.

Il y a là un dilemme important. Ou bien il faut renoncer dans ECOLOC et dans le MDE (ainsi que dans la partie spatiale des rapports ECOLOC) à toute référence explicite ou implicite à WALTPS. Ou bien il faut, périodiquement, remettre à jour ce cadrage sous-régional et prospectif. Maintenant que les plus récalcitrants des opposants à WALTPS ont disparu de la scène, pourquoi ne pas relancer un exercice similaire ? Qu'attendent les bailleurs de fonds et les OIG pour prendre une décision de la sorte ?

En résumé sur ce point, je considère qu'il ne faut pas remettre en cause les fondements de l'approche ECOLOC. Par contre il faut faire un effort d'explicitation et de pédagogie important. Et il faut, soit réactualiser WALTPS, soit supprimer toute référence à cette étude, à ses outils (cf le modèle des tensions de marché) et à ses bases de données devenues obsolètes et introuvables.

2. garder présent à l'esprit les contraintes auxquelles on doit se soumettre et concevoir la méthode et les outils en conséquence

C'est une lapalissade. Mais c'est en oubliant ces contraintes que l'on peut faire fausse route. Marc Raffinot souligne à juste titre que le processus ECOLOC ne s'implantera durablement que si les INS y sont effectivement associés et y trouvent leur avantage. Sans remettre en question le fonds, il faut donc revoir certaines procédures (respect des nomenclatures de la CN...) et la terminologie employée (PIB ECOLOC au lieu de PIB réel,..). Mais d'autres contraintes s'imposent également : la phase étude d'un exercice ECOLOC ne doit pas durer plus de six mois ni coûter plus de 300KF, les exercices ECOLOC entrepris dans les divers pays de la sous-région doivent être comparables ce qui impose l'adoption de conventions qui peuvent ne pas être conformes aux conventions nationales, etc. La contrainte délai et prix de revient interdit que l'on alourdisse le dispositif initialement prévu : cf mes commentaires concernant la suggestion d'endogénéiser les migrations.

3. rapprocher chaque fois que possible la structure et le mode de présentation du (des) MDE des modèles standard

Nombre de suggestions faites par Marc Raffinot et antérieurement par Sandrine Mesplé méritent sans doute d'être prises en compte. Mais les plus importantes devraient être explicitées bien davantage : voir mes commentaires au fil du texte. Le mode de traitement du « niveau de base » fournit un exemple. A priori oui à l'approche proposée, mais comment faire pratiquement ? Qui pourra écrire et tester la partie correspondante du modèle ?

Je suis un peu surpris que marc Raffinot ne propose pas de réintroduire dans le MDE les comptes des entreprises. Dans le modèle actuel, les seuls agents sont les ménages, à la fois consommateurs, producteurs et bénéficiaires des revenus du travail et du capital, et les administrations. Cette présentation a le mérite de la simplicité, mais elle ne facilite pas la liaison avec les comptes nationaux. Je pense qu'il devrait y avoir plus d'avantages que d'inconvénients à réintroduire la distinction entre les ménages et les entreprises, aussi bien pour le secteur primaire et le secteur informel que pour le secteur moderne.

La conversion des fichiers de Quattro Pro en Excel n'a à ce stade rien changé à la structure du (des) MDE : c'est ce qui était convenu au départ. Il faut maintenant procéder aux divers ajustements souhaités, dont aucun ne devrait à mon sens altérer le fonds. Je pense que ces ajustements seront plus faciles à faire sur la version EXCEL parce que cette version est dépoussiérée. Mais il ne faut pas se

faire d'illusion : même en version EXCEL, le modèle reste et restera assez complexe, et il faut s'accrocher pour en comprendre et en suivre tous les rouages.

4. ne pas élargir le champ des problématiques couvertes par le MDE

Faut-il demander au modèle d'aborder des considérations autres que celles qui lui sont actuellement dévolues ? Ma réponse personnelle est négative. Je ne vois que des inconvénients à ce que l'on s'efforce de faire du MDE un outil à la disposition des BDF pour traiter de leurs sujets favoris comme MAE, PRSP, la fatigue de l'aide, etc., ou pour y traiter de problèmes d'essence nationale ou sectorielle, comme l'influence du taux de change, le Sida, la fécondité, le chômage ou même l'accumulation du capital humain.

Faut-il endogénéiser certaines variables comme les migrations ? Je réponds non, pour des raisons pratiques. Le MDE est déjà assez compliqué comme cela. Le seul modèle qui ait eu cette ambition est à ma connaissance le modèle Bachué : c'était un monstre ingérable. Idem pour les prix.

5. se servir du MDE pour examiner des alternatives

Faut-il utiliser le MDE pour produire des scénarios alternatifs, comparer des variantes, etc. ? Pourquoi pas, le Mde est un outil bien conçu pour cela. Mais il ne faut pas abuser de ces scénarios, sous prétexte que la méthodologie officielle des études de prospective en fait grand cas : l'intérêt pédagogique de la méthode des scénarios est à mon avis des plus limité. En tout cas, il ne saurait être question de recommander la description des trajectoires, année par année, comme cela est proposé page 20 du rapport Raffinot.

6. garder au MDE sa juste place dans le processus ECOLOC

A plusieurs reprises, lors du séminaire de Cotonou et dans les consultations avec certains membres du défunt comité scientifique ECOLOC, il a été suggéré de supprimer purement et simplement le MDE, considéré comme inutile ou opaque, ou de le remplacer par un outil ultra simplifié, essentiellement qualitatif, sans souci de cohérence interne. Une telle proposition n'est heureusement pas retenue dans la version la plus récente du rapport Raffinot, même si, dans les sections I à III, cette tentation refait de temps à autre surface.

Or, le MDE existant, ou tout outil de même nature qui pourra lui être substitué, joue un rôle important et irremplaçable dans le processus ECOLOC : construction d'une partie de la première maquette, extrapolation raisonnée à partir d'enquêtes limitées, rétopolation et images à long terme, cadrage national, examen de variantes, etc. Renoncer à cet outil MDE signifierait donc la fin du programme tel qu'il a été initialement conçu. Il suffit pour s'en convaincre de constater la pauvreté du contenu des audits urbains servant de base à la définition des contrats de ville du Programme d'Appui aux Communes du Sénégal..

Mais le MDE ne se confond évidemment pas avec le processus ECOLOC, loin de là, et c'est une des raisons pour laquelle il ne faut pas le surcharger. A côté de la maquette et des comptes démo-économiques, ECOLOC comprend par exemple une maquette spatiale et des propositions d'organisation de l'espace à diverses échelles qui ne résultent évidemment pas du seul MDE. Il n'y a rien d'étonnant à ce que les rapports ECOLOC abordent des questions d'ordre économique sur lesquelles le MDE reste muet : cf. les commentaires du rapport Saint Louis.